

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 8 janvier 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202012-27

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 décembre 2020.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Nous vous mentionnons que l'annexe 1 étant la même pour chaque permis, nous ne l'avons reproduite qu'une seule fois.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2